

# Risque Industriel



Adaltys conseille et assiste les groupes industriels, GE, ETI et PME dans le traitement de leurs problématiques et des contentieux auxquels ils sont confrontés dans les secteurs de l'industrie et du bâtiment.

Dans ce cadre, Adaltys a notamment développé un savoir-faire reconnu en matière de sites et sols pollués, que ce soit lors de la rédaction d'actes de vente d'emprises foncières ayant fait l'objet d'une activité industrielle ou pour la définition et la mise en oeuvre des obligations incombant notamment au dernier exploitant.

Ses équipes connaissent parfaitement le domaine de l'expertise judiciaire ou administrative, aussi bien sur un plan juridique, que sur un plan technique et financier en collaboration avec des experts privés qui permettent une gestion efficace des dossiers à ce stade.

Elles connaissent par ailleurs parfaitement les rouages procéduraux devant l'ensemble des juridictions civiles, administratives et pénales, ainsi que les modes alternatifs de résolution des litiges (médiation, conciliation, transaction).